

NON au licenciement de notre collègue !

Mobilisation contre les discriminations, pour les libertés individuelles !

Kawtar est chargée d'études à D&I. Elle a été embauchée en 2023 et a toujours porté un foulard, ce qui n'a jamais posé de problème dans son travail.

Sauf que la direction décide aujourd'hui que ce n'est pas compatible avec la neutralité des services publics et envisage de la licencier !

Une pétition de soutien a été signée par ses collègues du centre D&I en rappelant « *les valeurs de respect, d'inclusion et de dialogue qui font la qualité de notre collectif de travail* ».

Mais après un blâme, elle est de nouveau convoquée en vue d'une sanction pouvant aller au licenciement.

Pourtant, rien ne justifie cette discrimination en raison d'une appartenance réelle ou supposée à une religion. D'ailleurs, la direction ne motive les poursuites disciplinaires par aucune raison professionnelle, aucun préjudice causé à l'entreprise... pour cause il n'y en a pas !

C'est une posture qui s'inscrit dans le climat général de stigmatisation des minorités (qui vise à détourner la colère sociale quand la société est de plus en plus inégalitaire).

On mesure l'hypocrisie des engagements de RTE en faveur de l'inclusion et de la diversité !

La CGT est intervenue auprès de la nouvelle présidente Emilie Piette pour lui demander de rompre avec les politiques RH autoritaires initiées sous Xavier Piechaczyk.

Nous sommes tous concernés par ces mesures répressives. Sous prétexte de « neutralité », la direction voudrait interdire toutes les expressions personnelles pour bâillonner les salarié-es et assoir son autorité.

Soutenons Kawtar et les libertés individuelles au travail. Mobilisons-nous contre son licenciement.

🔗 [Signez la pétition sur le site change.org : lien ICI](#)

🔗 [Rassemblement mercredi 10 juin à 14h devant l'immeuble Window sur le parvis de la Défense \(lors de son entretien préalable avant sanction\).](#)

Le 8 juin 2026